



4 règles d'or pour préserver les paysages isérois

- 1. Privilégiez les essences locales et évitez de planter des espèces exotiques** (thuyas, cyprès, lauriers, érables negundo...) afin de respecter la diversité des paysages isérois.
- 2. Plantez au moins six essences différentes** pour une plus grande biodiversité et résistance aux maladies.
- 3. Plantez différents étages de haie** (herbacé, arbustif, arboré) qui serviront de gîte et de couvert aux coccinelles, hérissons, mésanges, chauves-souris, chouettes, chevêches...
- 4. Créez de nouvelles haies et maintenez celles existantes** pour favoriser le déplacement des animaux, pour lutter contre la sécheresse et pour participer à l'équilibre des écosystèmes.

Les haies sont le "patrimoine" de la nature.

Elles témoignent tout autant de l'histoire du monde rural que de la qualité environnementale des villes.

En Isère, 64 paysages différents sont recensés et présentés dans le Cd-Rom "Les chemins du paysage", outil de connaissance des territoires isérois, disponible sur www.cg38.fr/ens ou au service environnement du Conseil général de l'Isère.

